REPRESENTATIONS DANS DIVERS ORGANISMES

Annexe au rapport (les propositions de désignation sont mentionnées dans les cellules grisées les désignations à annuler sont barrées)

PROPOSITIONS DE DESIGNATION

Commission	Désignation de l'organisme/ de l'instance	Statut juridique de l'instance	Instances de gouvernance	Nombre de délégués réglementaires	Représentants proposés Mmes/MM.	Observations
Finances et affaires générales	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin	Commission réglementaire (décret du 5-10-1987)	Conseil d'orientation placé auprès du délégué régional "Alsace-Moselle" du Centre national de la fonction publique territoriale	1 suppléant	Madame Danielle DILIGENT	
Attractivité, développement du Département, relations institutionnelles	Groupement européen de coopération territoriale de droit français "Eurodistrict PAMINA"	Règlement UE N° 1302/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17/12/2013 et de la Convention constitutive du groupement	Assemblée et Bureau	1 suppléant	Madame Isabelle DOLLINGER	
Attractivité, développement du Département, relations institutionnelles	Groupement européen de coopération territoriale de droit français "Eurodistrict PAMINA"	Règlement UE N° 1302/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17/12/2013 et de la Convention constitutive du groupement	Assemblée et Bureau	1 suppléant	Madame Nicole THOMAS	
Attractivité, développement du Département, relations institutionnelles	Groupement européen de coopération territoriale de droit français "Eurodistrict PAMINA"	Règlement UE N° 1302/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17/12/2013 et de la Convention constitutive du groupement	Assemblée et Bureau	1 suppléant	Madame Christiane WOLFHUGEL	
Attractivité, développement du Département, relations institutionnelles	Groupement européen de coopération territoriale de droit français "Eurodistrict PAMINA"	Règlement UE N° 1302/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17/12/2013 et de la Convention constitutive du groupement	Assemblée et Bureau	1 suppléant	Monsieur Paul HEINTZ	

Commission	Désignation de l'organisme/ de l'instance	Statut juridique de l'instance	Instances de gouvernance	Nombre de délégués réglementaires	Représentants proposés Mmes/MM.	Observations
Dynamiques Territoriales	Comité interrégional de pilotage et de programmation - Convention interrégionale du Massif des Vosges 2015-2020	Règlement intérieur du CIPP	Co-présidé par le Préfet de la Région Lorraine, le Préfet coordonnateur de Massif et les Présidents des Conseils régionaux d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine	1 titulaire	Madame Frédérique MOZZICONACCI	
Dynamiques Territoriales	Comité interrégional de pilotage et de programmation - Convention interrégionale du Massif des Vosges 2015-2020	Règlement intérieur du CIPP	Co-présidé par le Préfet de la Région Lorraine, le Préfet coordonnateur de Massif et les Présidents des Conseils régionaux d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine	1 titulaire	Madame Nathalie ERNST	